

Libellé(s)

Aucun libellé renseigné

Illustration(s)



Localisation

Adresse principale : Place Saint-Lambert 18, LIEGE (Liège)

Notice

No 18. Ancien palais des Princes-Evêques (actuel palais de justice et siège du gouvernement provincial).

Faisant suite au palais carolingien, Notger édifia v. l'an mil la 1^{re} résidence des Princes-Evêques dont nous connaissons l'emplacement. Agrandie par Henri de Leez (1145-1164), elle brûle en 1185, puis de nouveau en 1468 et 1505. Dès 1526, Erard de la Marck (1506-1538) en confie la rénovation à Arnold van Mulken. Un incendie partiel (1734) et le manque d'entretien amènent une restauration complète et la construction d'une nouvelle façade pl. Saint-Lambert. En 1852, à l'emplacement de l'ancien palais des Etats, le conseil provincial s'établit dans la grande aile néo-gothique que Jean-Charles Delsaux a construite à l'ouest, pl. Notger.

Servant de toile de fond N. pour la pl. Saint-Lambert maintenant privée de sa cathédrale, le palais, enfilade de trois cours orientées E.O., emprunte son plan à la Renaissance italienne, mais la plupart des éléments décoratifs sont gothiques.

Les façades extérieures du palais datent des XVI^e, XVIII^e et XIX^e s.

Vers la pl. Saint-Lambert, la longue façade classique en calcaire, de dix-neuf travées sur deux niveaux, élevée par Jean Anneessens après 1734, développe en faible saillie un corps central où s'ouvre le portail encadré de colonnes et de pilastres engagés : ioniques au r.d.ch. et

composites à l'étage. Le fronton courbe s'orne des armoiries du prince Georges-Louis de Berghes (1724-1743). Le clocheton abrite une horloge et le carillon de l'ancienne abbaye Saint-Jacques. Aux deux extrémités, un marteau en faible saillie, d'une travée, ajoutée au XIXe s. Ensuite, vers la droite, 4 fenêtres en plein cintre éclairent le grand escalier. Suivent huit baies semblables, du XVIIIe s. au linteau cintré qui illuminent les bâtiments de l'ancienne égl. paroissiale Sainte-Ursule, morcelée dans la 2e moitié du XIXe s., et de la grande chapelle du palais (au 1er étage). Les vingt-et-une travées de l'aile néo-gothique édifiée par Godefroid Umé en 1879, et sommée d'une bâtière d'ardoises, terminent à dr. la longue construction.

Le porche qui conserve les chambranles de l'ancienne porte de l'égl. Sainte-Ursule (mil. du XVIe s.), s'ouvre sur la 1re cour rect. et pavée, assez majestueuse, oeuvre gothico-renaissante d'Arnold van Mulken, entourée de quatre galeries aux voûtes gothiques surbaissées en briques reposant sur soixante colonnes-balustres assez trapues, en calcaire, réunies par des arcs brisés et déprimés. Deux tambours, un cylindrique et l'autre bulbeux, forment le fût des colonnes, apports renaissants, reposant sur des bases carrées ou rondes. Des figures humaines fantastiques, des masques grotesques, des fous ornent socles et chapiteaux. Les supports de la galerie O. (vers 1850...) et les colonnes S. ont été restaurés ou remplacés récemment.

Au-dessus des galeries, quatre façades en calcaire sont percées alternativement de dix-sept et de treize fenêtres à croisée surmontées de tympanes courbes aveugles. Sous chaque baie se retrouvent les armes d'Erard de la Marck. Les grandes lucarnes, de style flamboyant, à gables de p., percées de la même ouverture, rompent la hauteur de la bâtière d'ardoises et semblent recréer un nouvel étage; une balustrade ajourée court entre elles, oeuvre de Delsaux, auteur de la reconstruction intégrale de l'aile ouest (Palais provincial) et du 1er étage de l'aile est.

A l'E., la 2e cour, plus petite, jadis réservée au prélat, est agrémentée, en son centre, d'un bassin décoré de ferronnerie et de pots à feu, oeuvre commandée par le prince-évêque Velbrück v. 1772-1784. Les quatre ailes sont du XVIe s. et des galeries animent les façades N. et S.; ici, les colonnes aux fûts cylindriques, élégants et décorés d'éléments géométriques (cannelures, chevrons, lignes parallèles, etc.), sont reliées par des arcs en plein cintre, soulignés de fines accolades. Huit baies à linteau droit (du XVIIIe) et piédroits moulurés gothiques éclairent l'étage de l'aile N. remarquablement appareillée.

L'aile S., au départ identique, a été rétablie au XIXe s. en gothique comme les façades O. et E., de loin la mieux conservée.

Le côté N., donnant r. du Palais, conserve à dr. du porche du XVIe s. une partie gothique amputée de ses lucarnes au XVIIIe s. A g., de grandes fenêtres à croisée du XVIe s. éclairaient les appartements princiers; la muraille du logement d'Erard garde des éléments gothiques (têtes sculptées, arcatures,...). A l'E., un jardin constituant la 3e cour s'étendait jusqu'à l'ancienne égl. Saint-André.

Pl. Notger, l'architecte Delsaux édifia v. 1850 une façade néo-gothique en calcaire dans le style du palais d'Erard de la Marck. Des statues de liégeois célèbres, les blasons des anciennes bonnes villes de la principauté et des bons métiers de la Cité ornent l'imposant édifice. Le palais de justice conserve quelques salons Louis XV, lambrissés de chêne, le cabinet du procureur général est de style Régence. Salle du XVIIe s.

Dans l'hôtel provincial, la décoration date de la 2e moitié du XIXe s. Oeuvres d'Evariste Carpentier, Jean-Georges-Christian Coclers, Carcy... réutilisant parfois des éléments sculptés ou peints des XVIIe et XVIIIe s. (fig. 166 à 171 - fig. XXXVII).

COLLON-GEVAERT S., Le palais des princes-évêques à Liège et la Renaissance française, dans Bull. Société Art et Histoire, t. 39 (1955), p. 53-83.

FORGEUR R., Le palais de Liège. Ancien palais des princes-évêques et des Etats. Feuilles archéologiques de la Société royale Le Vieux-Liège. Gembloux, J. Duculot, 1957, 27 p.

GOBERT Th., Le palais de Liège. Liège, 1896, 339 p.

JANSSEN-DELVAUX Marguerite, La Renaissance à Liège, dans Wallonie Art et histoire, no 8.

Détails complémentaires de la fiche

Prospection

Prospection effectuée en 1974

Publication papier

Tome : IPM - 3 (1974)

Code de la fiche

62063-INV-1118-01

Autre(s) version(s) de la fiche

Version(s) ultérieures :

- [62063-INV-1118-02](#)